



BIOSECURITE TOUT AU LONG DE LA CHAINE DE VALEUR

Dr AKAKPO-ISSOLA Owoningbin

CDSA&L

Togo

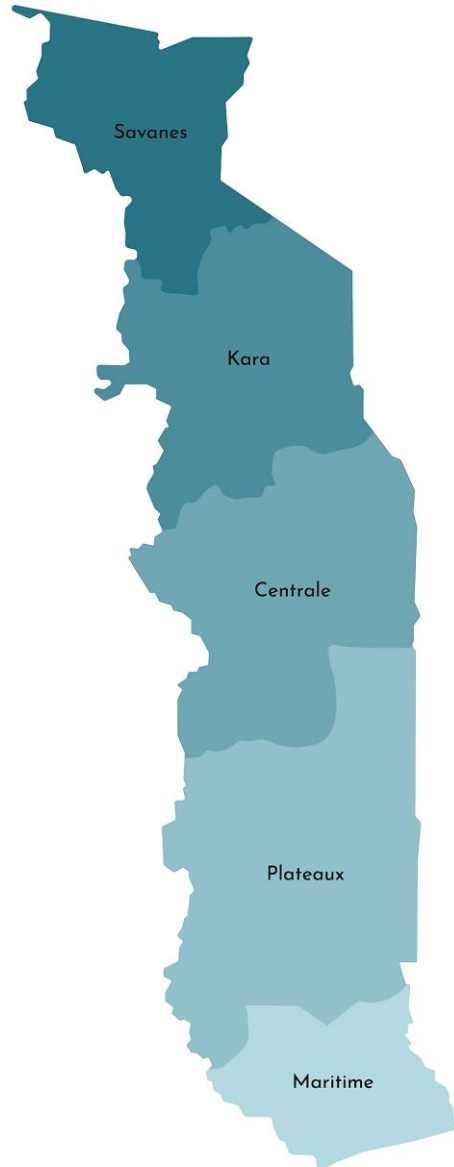


Plan de Présentation

- ▶ **Introduction**
- ▶ **Rappel de la situation de la PPA au Togo**
- ▶ **Présentation de la chaîne de valeur de la filière porcine**
- ▶ **Mesures de biosécurités tout au long de la chaîne de valeur porcine au Togo**
- ▶ **Conclusion**
- ▶ **Perspectives**



Introduction



- République du Togo
- Capitale: Lomé
- Superficie: 56 785 km²
- Population: 8 644 829

Espèce	2018	2019	2020	2021	2022
Porcins	1 057 079	1 085 484	1 107 194	1 129 337	1 151 925



Introduction (1/2)

Elevage du porc:

- Activité qui occupe depuis longtemps les populations aussi bien en milieu rural que péri urbain.
- Intervient de manière multiforme dans la vie des populations au plan nutritionnel social, économique, culturel, etc
- Au Togo la production porcine est devenue une entreprise attrayante pour un nombre croissant de petits producteurs
- Avantage de cet élevage est sa durée de productivité
➔ contribue en grande partie:



Introduction (2/2)

- à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de plusieurs ménages,
- à la lutte contre la pauvreté surtout des femmes (80%),
- qui offre des opportunités d'emploi (unités d'élevage, unités de fabrication d'aliments, unités de transformations, unités de commercialisation, unités d'approvisionnement en intrants etc).
- Malheureusement cet élevage au Togo est à caractère majoritairement traditionnel → occasionne l'apparition des maladies dont la *peste porcine africaine* (PPA).



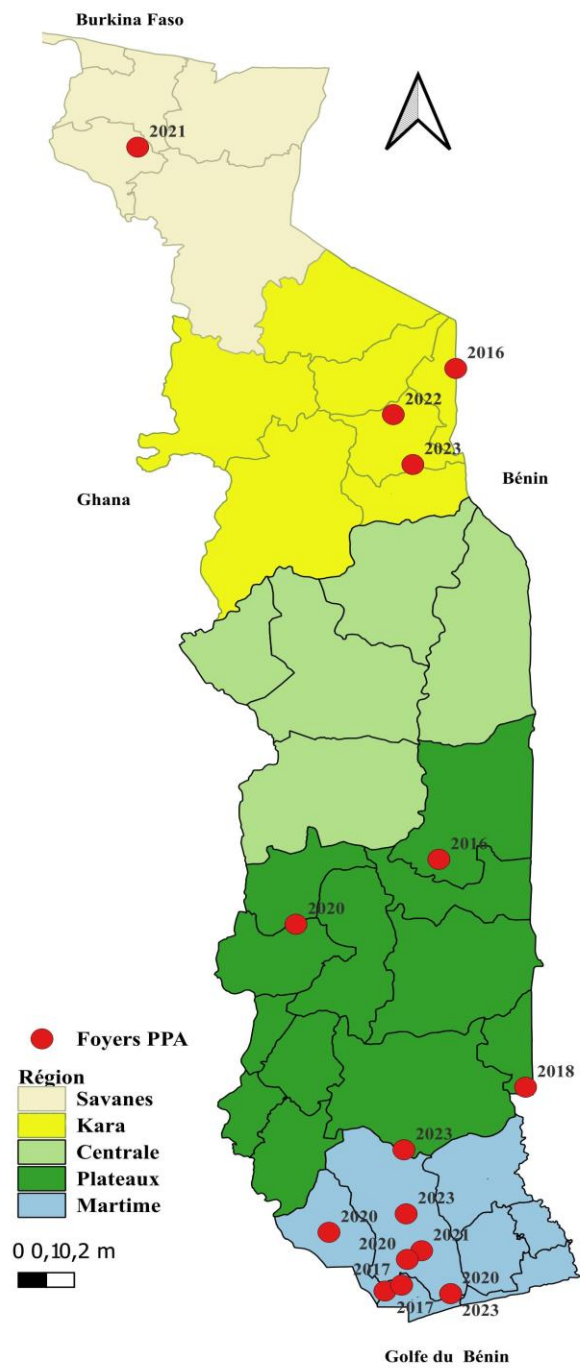
Rappel de la situation de la PPA au Togo

- La PPA est apparue au Togo depuis 1997 et est restée endémique avec des résurgences de foyers épizootiques.
- La situation des 5 dernières années se présente comme suit :

ANNEE	2018	2020			2021		2022	2023			
Nombre de foyers	1	3			2		1	4			
Effectifs de départ	48	48	58	36	25	45	25	28	165	209	69
Animaux morts	16	16	21	12	10	24	9	24	13	9	17
Animaux abattus (mis à mort)	32	32	37	24	15	21	16	4	152	200	52



► Cartographie PPA
des 5 dernières
années





Présentation de la chaîne de valeur de la filière porcine

Stade de la filière	Fonctions	Acteurs	Produits
Fourniture d'intrants et prestation de services	<ul style="list-style-type: none">-Fourniture d'aliment,-de matériel animal,-de produits vétérinaires,-de matériels et équipement d'élevage et de transformation- Appui conseil	<ul style="list-style-type: none">-Fournisseurs et distributeurs d'intrants-Prestataires de services (appui conseils, recherche)	<ul style="list-style-type: none">- Ingrédients- Aliments- Porcelets- Médicaments vétérinaires- Conseil- Matériels et équipements d'élevage et de transformation- Semences- Géniteurs



Stade de la filière	Fonctions	Acteurs	Produits
Production	<ul style="list-style-type: none">- Élevage (naisseur, engraisseur ou naisseur engraisseur)- Fournisseur des produits d'élevage	<ul style="list-style-type: none">- Éleveurs propriétaires- Employés et personnel technique	<ul style="list-style-type: none">- Jeunes verrats- Porcs engraisés sur pied- Porcelets- Fumier



Stade de la filière	Fonctions	Acteurs	Produits
Commercialisation	<ul style="list-style-type: none">- Achat des porcs- Vente des porcs	<ul style="list-style-type: none">- Commerçant- Aides, employés	<ul style="list-style-type: none">- Reproducteurs- Porcs engraisés sur pied
Transformation (Grillade Rôtisserie)	<ul style="list-style-type: none">- Achat des porcs de boucherie- Abattage et vente de viande fraîche ou transformation de viande fraîche et vente	<ul style="list-style-type: none">- Eleveurs- Transformateurs- Aides ou employeurs- Vendeurs distributeurs	<ul style="list-style-type: none">- Viande fraîche- viande transformée (rôtis/grillade)



Mesures de biosécurités tout au long de la chaîne de valeur

Stade de la filière	Mesures de biosécurité
Fourniture d'intrants	<ul style="list-style-type: none">• Eviter de vendre les géniteurs malades• S'assurer de la traçabilité des ingrédients et vérification de leur origine• Les intrants doivent être déposés devant la ferme• Les moyens de transports utilisés doivent être désinfectés en entrant ou en sortant d'une exploitation
Prestation de services	<p>Les prestataires de service</p> <ul style="list-style-type: none">• Ne doivent pas entrer dans les bâtiments où sont logés les porcs• S'ils doivent le faire, ils doivent porter les vêtements et des chaussures prévues à cet effet• Doivent passer par le pédiluve avant d'entrer dans les bâtiments



Stade de la filière	Mesures de biosécurité
Production	<p>Les éleveurs doivent:</p> <ul style="list-style-type: none">• Mettre les animaux en claustration totale• Installer les pédiluves à l'entrée des bâtiments d'élevage• Acheter les animaux en bonne santé• Mettre les nouveaux animaux en quarantaine• Limiter les visiteurs (commerçants)• Portez des vêtements propres destinés uniquement à cet élevage• Se laver les mains et les chaussures avant de travailler avec des porcs• Régulièrement nettoyer et désinfecter les locaux et matériels d'élevage• Les animaux qui meurent de maladie doivent être enterrés ou incinérés.• Pratiquer l'hygiène de l'alimentation (Ne pas distribuer les restes des aliments de restaurants aux porcs et de l'eau grasse pouvant contenir des déchets d'origine porcine tant qu'ils ne sont pas bouillis pendant trente minutes et refroidies)• Enlever régulièrement les déchets et les transformer en fumier



Stade de la filière	Mesures de biosécurité
Commercialisation	<ul style="list-style-type: none">• Les moyens de transport utilisés doivent être désinfectés en entrant ou en sortant d'une exploitation• Ne pas acheter ou vendre les animaux malades
Transformation (Grillade Rôtisserie)	<ul style="list-style-type: none">• Les déchets des animaux abattus doivent être détruits• Désinfecter systématique le matériel et équipements d'abattage et de transformation



Conclusion

Le porc est une espèce capable de répondre aux défis de la pauvreté grâce à sa forte prolificité et productivité.

Avec l'apparition de la maladie de la PPA, le Togo pris les mesures suivantes:

- Abattage sanitaire des porcins dans le foyer, et dans un rayon de 3 km
- Destruction des aliments.
- Indemnisation des éleveurs victimes de la PPA conformément au décret de création de fonds d'indemnisation.
- Désinfection et vide sanitaire pendant un délai d'un mois
- Interdiction des mouvements d'animaux



Perspectives

Pour *booster*/relancer le développement de la filière il est important de prendre des actions suivantes:

- Favoriser l'accès au financement de la filière
- Réorganiser la filière porcine
- Réorganiser le circuit de commercialisation
- Améliorer le mode d'élevage (claustration totale)
- Promouvoir la mise en place des unités de production d'aliment
- Former/sensibiliser les acteurs de la filière porcine (éleveurs, transformateurs commerçants, provendiers, etc) sur respect des mesures de biosécurité.



MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION





GF-TADs

CADRE MONDIAL POUR
LE CONTRÔLE PROGRESSIF DES
MALADIES ANIMALES TRANSFRONTALIÈRES



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation mondiale
de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE

Union
Africaine 